

Mineure en santé publique et mondialisation

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-481-4-0








CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Mineure en santé publique et mondialisation

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps partiel
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  La santé publique : un enjeu local et mondial
-  Un champ d'études multidisciplinaire
-  Une formation offerte par une École reconnue mondialement

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE-Santé environnementale et santé au travail
514 343-6134
info@dsest.umontreal.ca

Claudine Barthélémy, TGDE
claudine.barthelemy@umontreal.ca

Béatrice Godard
beatrice.godard@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète.

Promouvoir, protéger et améliorer la santé de la population, c'est intervenir directement ou indirectement sur la santé au quotidien. Avec cette mineure interdisciplinaire, découvrez les principaux champs de la santé publique enseignés par les meilleurs spécialistes.

Le programme, qui est basé sur une conception très large de la santé publique, permet également au participant d'approfondir un ou plusieurs thèmes.

Pour faciliter le choix des cours à option, ils sont regroupés sous quatre thèmes :

- environnement et développement durable,
- mondialisation et développement,
- population et santé
- éthique, droit et politique.

Cette mineure (30 crédits) peut être prise seule ou combinée à une majeure ou à d'autres mineures ou certificats pour obtenir un baccalauréat par cumul.

Objectifs

Au terme de sa formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre et analyser les enjeux de santé et des systèmes de santé selon une perspective mondiale avec une approche pluridisciplinaire (histoire des systèmes de santé et de la santé publique, santé planétaire, fardeau de la maladie, fonctions et actions de santé publique, politiques et modèles d'organisation des systèmes de santé, inégalités sociales de santé, droits humains, éthique et santé, actions intersectorielles, ODD).
- Connaître les modèles explicatifs des problèmes de santé et être capable d'y associer une démarche scientifique rigoureuse pour leur analyse (raisonnement scientifique, causalité, interventions basées sur des évidences, déterminants de la santé,).
- Comprendre les effets de la mondialisation sur la santé et les systèmes de santé nationaux et locaux (enjeux climatiques, politiques, économiques, démographiques et santé).
- Démontrer la capacité d'intégrer une approche éthique et critique dans l'analyse d'un problème de santé et d'inclure ces acquis dans la perspective d'un citoyen engagé, conscient des enjeux éthiques posés par les interventions de santé publique et de santé mondiale.

Forces

- L'École de santé publique de l'Université de Montréal (l'ESPUM) est la seule École de santé publique francophone au monde et la seconde école au Canada à être accréditée par le Council on Education for Public Health (CEPH). L'agrément par le CEPH garantit aux étudiants de voir leur formation et leurs compétences reconnues dans les universités et milieux professionnels partout dans le monde.
- Tous les domaines de la santé publique sont couverts par l'ESPUM (santé environnementale et santé au travail, politiques, organisation et gestion des services de santé, épidémiologie, promotion de la santé, santé mondiale, biostatistiques, éthique) et ils se retrouvent dans le programme de mineure « Santé publique et mondialisation ».
- Un programme flexible qui repose sur la richesse de l'offre de cours des autres facultés et qui permet d'enrichir la formation en santé publique dans plusieurs domaines : environnement et développement durable, mondialisation et développement, population et santé, éthique, droit et politique.

Perspectives d'avenir

Les diplômés auront une variété de rôles dans des secteurs diversifiés, tels que des :

- Institutions de soins de santé publics et privés ;
- Organismes communautaires et sans but lucratif.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021** (à compter du 15 août 2020)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2021** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2021** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2021** ?

Hiver

- **Hiver 2021**: Du 15 août 2020 au 1^{er} novembre 2020

Structure du programme (1-481-4-0)

Version 00 (A18)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0	SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0J
SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0			

Bloc 70B Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J	MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J			

Bloc 70C Mondialisation et développement

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0
ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0	SOL 3201	Développement international	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0			

Bloc 70D Population et santé

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1513	La variation biologique	3.0	DMO 3450	Économie et population	3.0S
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J	DMV 3221	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	DRT 3810	Droit de la santé	3.0J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J	NUT 1970	Activité physique, nutrition et santé	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0S	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
DMO 2700	Histoire des populations	3.0	SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
DMO 3400	Sociologie et population	3.0			

Bloc 70E Éthique, droit et politique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3810	Droit de la santé	3.0J	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0J
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en santé publique et mondialisation. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.